

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 16 juin 2023

Levée des restrictions de la consommation d'eau potable sur les communes de Vitrolles et de Rognac

Les prélèvements effectués les 12, 13 et 14 juin en sortie de la station de traitement des Barjaquets et des Giraudets ainsi que sur l'eau du réseau de distribution de Vitrolles desservis par les réservoirs de Montvallon indiquent un retour à la normale de la qualité de l'eau.

En conséquence, le préfet des Bouches-du-Rhône a abrogé ce jour les arrêtés préfectoraux du 10 juin et du 13 juin 2023 qui portaient sur la restriction d'usage de l'eau destiné à la consommation humaine respectivement sur les communes de Rognac et Vitrolles

L'eau distribuée par le réseau public de distribution peut être à nouveau utilisée pour les usages alimentaires et sanitaires, sans restriction.

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à $\underline{\text{pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.}} fr$



